

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Coteau-du-Lac, tenue le 14 mai 2024, au Pavillon Wilson, à 19 h 30 et à laquelle sont présents :

Les membres du conseil mesdames Isabelle Lemay et Christine Arsenault, ainsi que messieurs Alain Laprade, François Vallières, André Legros et Patrick Delforge, tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Andrée Brosseau.

Sont également présents Monsieur Jacques Legault, directeur général et Madame Chantal Paquette, greffière qui prend note des délibérations.

Dépôt. Rapport sur la participation d'un élu à la formation en éthique et déontologie

En conformité de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la greffière dépose à la présente séance le rapport sur la participation d'un élu à la formation en éthique et déontologie.

QU'une copie du rapport soit transmise à la Commission municipale du Québec et soit publiée sur le site Internet de la Ville.

Coteau-du-Lac, le 15 mai 2024

(s) Andrée Brosseau

Andrée Brosseau, Mairesse

(s) Chantal Paquette

Chantal Paquette, greffière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 15 mai 2024



Chantal Paquette, greffière